

Exemple de plan pour un changement de destination, d'un atelier vers un commerce

Les plans à fournir à la commune pour votre demande de permis d'urbanisme

1. Plan : situation existante
2. Plan : situation projetée

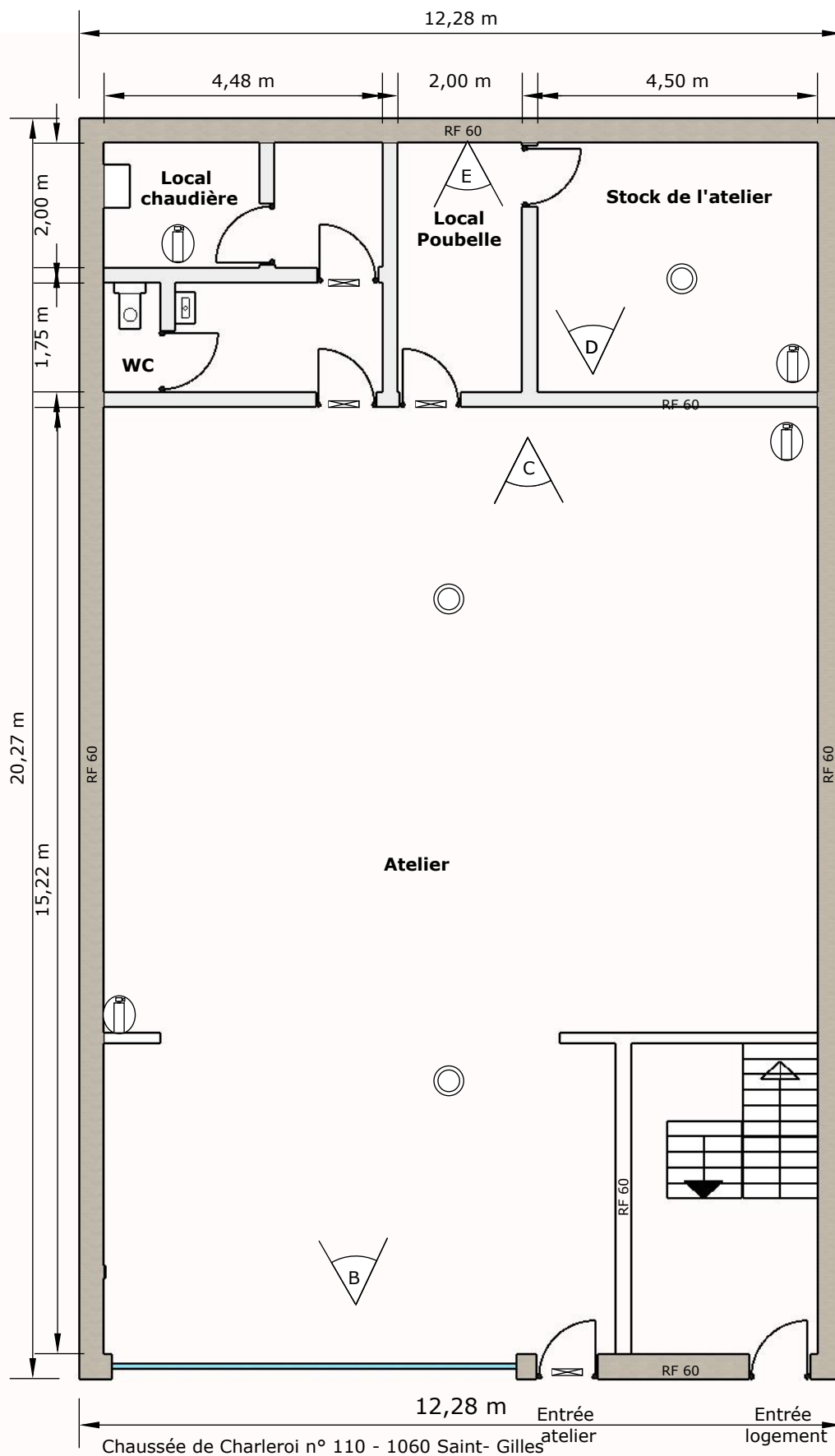
Deux possibilités s'offrent à vous :

- Vous demandez une copie de vos plans au Service de l'Urbanisme ou aux Archives de votre commune et les adaptez à votre projet ;
- Vous dessinez vous-même les plans. À noter que seule l'échelle de 1/50 ème sera acceptée. (1 mètre en réalité = 2 cm sur le plan)

N'oubliez pas de joindre plusieurs copies de ces plans à votre demande.
Le nombre demandé diffère selon les communes.

Plan: situation existante

Changement de destination d'un atelier vers un commerce



Plan de réalisation

Situation existante (RDC)

DOC. 04: Plan de réalisation
(Changement de destination d'un atelier vers un commerce)
Niveau: 0 - Rez-de-chaussée

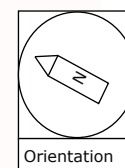
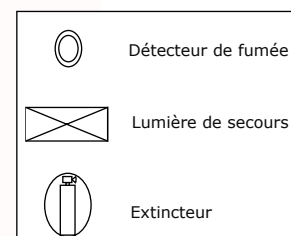
Date: 16/9/22

Adresse: Chaussée de Charleroi, 110, 1060 (Saint-Gilles)

Echelle: 1/50
(2cm=1m)

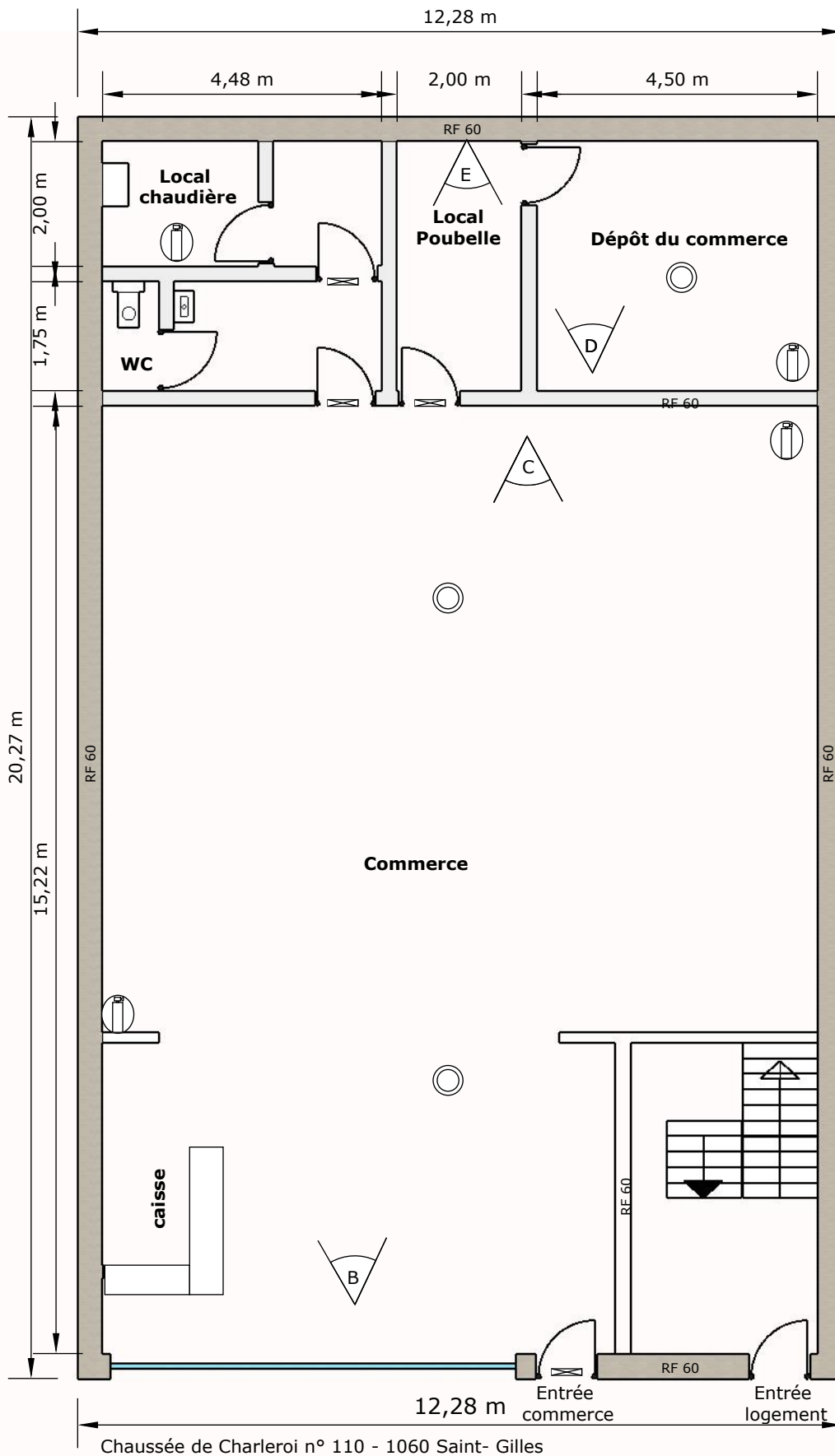
Demandeur: Hub.brussels

Signature:



Plan: situation existante

Changement de destination d'un atelier vers un commerce



Plan de réalisation

Situation projetée (RDC)

DOC. 04: Plan de réalisation
(Changement de destination d'un atelier vers un commerce)
Niveau: 0 - Rez-de-chaussée

Date: 16/9/22

Adresse: Chaussée de Charleroi, 110, 1060 (Saint-Gilles)

Echelle: 1/50
(2cm=1m)

Demandeur: Hub.brussels

Signature:

